

AIREDALE

TERRIER BRESILIEN

NORWICH

AUSTRALIAN

SOFT WHEATEN

TERRIER JAPONAIS

KERRY BLUE

BORDER TERRIER

CESKY

TOY TERRIER

GLEN OF IMAAL

IRISH

LAKELAND

MANCHESTER

NORFOLK

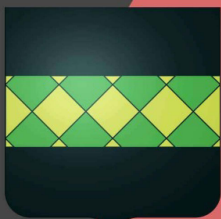
SEALYHAM

SILKY

BEDLINGTON

TERRIER NOIR RUSSE

WELSH



REGIONALE D'ELEVAGE NERS (30) 19 AOUT 2023

VEILLE DE LA SPÉCIALE DE RACE
DE BEUCAIRE
LE 20 AOÛT 2023

JUGE

MR PATRICE LEGROS

Apéritif

Repas (sur réservation)

Confirmation



Contact - Dorothée KEGLER
d.colleton@orange.fr

Le mot de la Déléguée du CFAT-DT région Occitanie

Bienvenue à Ners !

Nous sommes heureux de vous accueillir dans ce beau département du Gard, pour la régionale d'élevage 2023 du CFAT-DT région Occitanie. J'espère que vous passerez une excellente journée lors de cette 3^{ème} édition de la Régionale du Club, sur le site de la commune de Ners !

Tous mes remerciements à :

- **Madame Brigitte Belin, Présidente du CFAT-DT** : c'est sous sa haute autorité que cette régionale d'élevage est placée,
- **Monsieur Guy Pascal, Président de la canine régionale du Languedoc-Roussillon (ACTLR)**, qui nous a autorisés à faire cette régionale du CFAT-DT à Ners,
- **Monsieur Patrice Pupet, Maire de Ners**, qui a mis à notre disposition le très sympathique complexe sportif de sa commune,
- **Monsieur Patrice Legros**, qui nous fait l'honneur et la gentillesse de venir **juger nos races de terriers à cette exposition 2023 du CFAT-DT à Ners.**
- **Au Docteur vétérinaire de la Clinique des Espinaux à St Privat des Vieux, Madame Audrey Poujol**, qui se joint à nous pour contrôler l'entrée et l'état sanitaire des chiens de cette exposition.

Le Jury de cette Régionale d'Elevage du samedi 19 août 2023 est constitué de :

- **Monsieur Patrice Legros pour les jugements et les confirmations.**
- **Madame Dorothee Kegler pour le passage des tests de caractère.**

PROGRAMME

De 8h30 à 9h30 : arrivée des chiens, contrôle vétérinaire et installation sur le site.

Petit café, thé ou jus de fruit avec brioche pour donner des forces aux exposants (offert par le Club).

De 9h30 à l'heure du déjeuner : jugements des chiens.

12h/12h30 suivant avancée des jugements, apéritif offert par le Club du CFAT-DT, puis repas (salades, Gardiane de taureau et riz camarguais, fromages et desserts), pour les personnes ayant réservé auprès de la Déléguée.

Après-midi :

- Confirmations (si non faites le matin).
- Tests de Caractère (TC1 et TC2).

- Remise des récompenses.
- Désignation des meilleurs chiens de la régionale d'élevage.

Récompenses :

- au Meilleur « Baby »,
- au Meilleur « Puppy »,
- au Meilleur « Jeune »,
- au Meilleur « Vétéran »,
- au Meilleur « Vénéralé »,
- aux « Meilleurs de Race »,
- aux meilleurs « couple », « paire », « lot d'affixe » et « lot de reproducteurs » (en fonction des inscriptions).

Récompenses aux 4 meilleurs chiens de l'exposition de la RE du CFAT-DT.

Merci à vous tous de venir participer à cette régionale d'élevage du CFAT-DT !

En espérant que cette journée soit la meilleure possible,
avec vos chiens et entre passionnés de nos races de terriers.

Dorothee Keglér

Statistiques des chiens inscrits

2e GROUPE

TERRIER NOIR RUSSE	1
PUPPY MALES.....	De 1 à 1..... 1

Soit 1 chiens inscrits pour 1 races dans le 2e Groupe

3e GROUPE

AIREDALE TERRIER	2
-------------------------------	----------

JEUNE MALES.....	De 2 à 2..... 1
TRAVAIL FEMELLES.....	De 3 à 3..... 1

BEDLINGTON TERRIER	4
---------------------------------	----------

CHAMPION MALES.....	De 4 à 4..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 5 à 5..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 6 à 6..... 1
CHAMPION FEMELLES.....	De 7 à 7..... 1

BORDER TERRIER	4
-----------------------------	----------

NE CONCOURANT PAS MALES.....	De 8 à 8..... 1
TRAVAIL FEMELLES.....	De 9 à 9..... 1
NE CONCOURANT PAS FEMELLES.....	De 10 à 11..... 2

KERRY BLUE TERRIER	1
---------------------------------	----------

INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 12 à 12..... 1
-----------------------------	-------------------

IRISH SOFT COATED WHEATEN TERRIER	7
--	----------

CHAMPION MALES.....	De 13 à 13..... 1
VETERAN MALES.....	De 14 à 14..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 15 à 15..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 16 à 18..... 3
CHAMPION FEMELLES.....	De 19 à 19..... 1

NORWICH TERRIER	4
------------------------------	----------

INTERMEDIAIRE MALES.....	De 20 à 20..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 21 à 21..... 1
CHAMPION FEMELLES.....	De 22 à 22..... 1
VETERAN FEMELLES.....	De 23 à 23..... 1

SEALYHAM TERRIER	1
-------------------------------	----------

INTERMEDIAIRE MALES.....	De 24 à 24..... 1
--------------------------	-------------------

SILKY TERRIER	4
----------------------------	----------

JEUNE MALES.....	De 25 à 25..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 26 à 26..... 1
CHAMPION FEMELLES.....	De 27 à 27..... 1
VETERAN FEMELLES.....	De 28 à 28..... 1

TOY TERRIER	2
--------------------------	----------

JEUNE FEMELLES..... De 29 à 29..... 1

INTERMEDIAIRE FEMELLES..... De 30 à 30..... 1

Soit 29 chiens inscrits pour 26 races dans le 3e Groupe

**Soit 30 chiens inscrits pour 27 classes à l'exposition de R.E. du CFAT-DT - Ners
(30)**

JURY

M. LEGROS Patrice (27)

TERRIER NOIR RUSSE

CLASSE PUPPY Mâles : 1

AIREDALE TERRIER

CLASSE JEUNE Mâles : 1

CLASSE TRAVAIL Femelles : 1

BEDLINGTON TERRIER

CLASSE CHAMPION Mâles : 1

CLASSE JEUNE Femelles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

CLASSE CHAMPION Femelles : 1

BORDER TERRIER

CLASSE TRAVAIL Femelles : 1

KERRY BLUE TERRIER

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

IRISH SOFT COATED WHEATEN TERRIER

CLASSE CHAMPION Mâles : 1

CLASSE VETERAN Mâles : 1

CLASSE JEUNE Femelles : 1

CLASSE OUVERTE Femelles : 3

CLASSE CHAMPION Femelles : 1

NORWICH TERRIER

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

CLASSE CHAMPION Femelles : 1

CLASSE VETERAN Femelles : 1

SEALYHAM TERRIER

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1

SILKY TERRIER

CLASSE JEUNE Mâles : 1

CLASSE JEUNE Femelles : 1

CLASSE CHAMPION Femelles : 1

CLASSE VETERAN Femelles : 1

TOY TERRIER

CLASSE JEUNE Femelles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

TERRIER NOIR RUSSE

CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. LEGROS Patrice

1er TRES
PROMETTEUR

Meilleur Puppy

1 UBER CHARME DES ETOILES

LOF : 000682 Tat : 250268780429573 né le 26/01/2023 (HERCULE-HEARTS-HUNTER X
UNIVERS DES ETOILES IZ CHIGASOVO) Prod. Mme PRUNIER Tetyana Prop. Mme PEIRO
Yvelise

AIREDALE TERRIER

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. LEGROS Patrice

BON **2** TITUS

LOF : 026079 Tat : 250268732815151 né le 19/04/2022 (NAO X NALA DU DOMAINE DE SOUVIGNY) Prod. M. CHAMPALOUX Sébastien Prop. M. BAYLE Michel

CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice

1er EXCELLENT **3** NIAGARA DU VAL D'UZELLE

Meilleur de Race

LOF : 025151/04036 Tat : 250268732054607 née le 11/09/2017 ((CH) SUNSET OF THE AIRE VICTORY X I AM KATE DU VAL D'UZELLE) Prod. Mlle CUNY Marie-France Prop. Mme CHEREL Christiane

BEDLINGTON TERRIER

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. LEGROS Patrice

1er EXCELLENT **4** ALMASY'S MY NAME IS BOND

Meilleur de Race

LOF : 001817/00379 Tat : 250269500713620 né le 20/06/2016 ((CH) NOTICE MUMBO JUMBO X (CH) ALMASY'S ENJOY THE SILENCE) Prod. Mlle VILLOT Laëtitia Prop. Mme VILLOT Laëtitia

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice

1er EXCELLENT **5** ALMASY'S THE SPY WHO LOVED ME

Meilleur Jeune

LOF : 001882 Tat : 250269610447313 née le 04/07/2022 ((CH) PLUMERIA'S SEVEN SEAS X (CH) ALMASY'S MISS MONEYPENNY) Prod. Mme VILLOT Laëtitia Prop. Mme VILLOT Laëtitia

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice

1er EXCELLENT **6** ALMASY'S SHOOTING STARMeilleur de sexe
Opposé

LOF : 001872 Tat : 250269699540570 née le 22/11/2021 ((CH) ALMASY'S MY NAME IS BOND X (CH) ALMASY'S ISN'T SHE LOVELY) Prod. Mme VILLOT Laëtitia Prop. Mme VILLOT Laëtitia

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice

1er EXCELLENT **7** ALMASY'S ISN'T SHE LOVELY

LOF : 001769/00446 Tat : 250269500609499 née le 17/11/2013 ((CH) ISOTOP'S SPRITE X (CH) ALMASY'S CHERRY CHUPA CHUPS) Prod. Mlle VILLOT Laëtitia Prop. Mme VILLOT Laëtitia

BORDER TERRIER

CLASSE NE CONCOURANT PAS MALES - JUGE M. LEGROS Patrice

ABSENT **8** JRASAMUYR SERGEI FILIN

KC : AY09607207 Tat : 941000026142409 né le 14/07/2021 (JOLLY JUMPER DE KIBEFA X JRASAMUYR VIOLETTE SZABO) Prod. Mme KHATCHIKIAN Charmaine Prop. Mme KHATCHIKIAN Charmaine

CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice

1er EXCELLENT **9** SUZANNE

Meilleur de Race

LOF : 008198/01469 Tat : 250268743793599 née le 07/02/2021 (OLLISTER BLUE DU MOULIN DU TEMPLE X O'BELLA OF COUNTRY TAILS) Prod. Mme SENNEUR Natacha Prop. M. FERNANDES Jean-Paul

CLASSE NE CONCOURANT PAS FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice

ABSENT **10** JRASAMUYR NINA SOROKINA

KC : AY09607202 Tat : 941000026142340 né le 14/07/2021 ((CH) JOLLY JUMPER DE KIBEFA X (CH) JRASAMUYR VIOLETTE SZABO) Prod. Mme KHATCHIKIAN Charmaine Prop. Mme KHATCHIKIAN Charmaine

ABSENT **11** JRASAMUYRS SOFIA GOLOVKINA

KC : AY09607201 Tat : 941000026142376 née le 14/07/2021 ((CH) JOLLY JUMPER DE KIBEFA X (CH) JRASAMUYR VIOLETTE SZABO) Prod. Mme KHATCHIKIAN Charmaine Prop. Mme KHATCHIKIAN Charmaine

KERRY BLUE TERRIER

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice

1er EXCELLENT **12** [THE ONLY ONE SCAMPI DE GLENDERRY](#)

Meilleur de Race

LOF : 001788 Tat : 250269100270469 née le 11/04/2022 (LIAM O'FLAHERTY DE GLENDERRY X ROSALINDE DE GLENDERRY) Prod. Mme GRIETTE Christine Prop. Mlle PONTILLO-JORRAND Charlotte

IRISH SOFT COATED WHEATEN TERRIER

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. LEGROS Patrice

1er EXCELLENT **13** [ORION DES VARENNES MYSTIQUES](#)Meilleur de sexe
Opposé

LOF : 001557/00140 Tat : 250268732027866 né le 18/05/2018 (SOFT'DOG'CITY LOWEN-DEE X LUTECE DES VARENNES MYSTIQUES) Prod. Mme JACQUEMET Valérie Prop. Mme ANDRAUD Ariane

CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. LEGROS Patrice

1er EXCELLENT **14** [SOFT'DOG'CITY LOWEN-DEE](#)

Meilleur Vétéran

LOF : 001400/00130 Tat : 250268731398749 né le 30/05/2015 ((CH) LEGALLY BLOND WOLVERINE X (CH) SOFT'DOG'CITY GAIA) Prod. Mme ROQUES Gisèle Prop. Mme JACQUEMET Valérie

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice

1er EXCELLENT **15** [TRISKA DES VARENNES MYSTIQUES](#)

Meilleur Jeune

LOF : 001761 Tat : 250268780487704 née le 20/10/2022 ((CH) SOFT'DOG'CITY LOWEN-DEE X (CH) OSTRALE DES VARENNES MYSTIQUES) Prod. Mme JACQUEMET Valérie Prop. Mme JACQUEMET Valérie

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice

3e EXCELLENT **16** [RUMBA DES VARENNES MYSTIQUES](#)

LOF : 001674/00194 Tat : 250268743471396 née le 22/12/2020 (SOFT'DOG'CITY LOWEN-DEE X MELISSANDE DES VARENNES MYSTIQUES) Prod. Mme JACQUEMET Valérie Prop. Mme JACQUEMET Valérie

1er EXCELLENT **17** [SAKURA DES VARENNES MYSTIQUES](#)

LOF : 001682/00193 Tat : 250268743747627 née le 06/02/2021 (NABOO DES VARENNES MYSTIQUES X MAYA DES VARENNES MYSTIQUES) Prod. Mme JACQUEMET Valérie Prop. M. PLANTIN Arnaud

2e EXCELLENT **18** [SCARLETT O'HARA DES VARENNES MYSTIQUES](#)

LOF : 001709/00196 Tat : 250268743270306 née le 04/05/2021 (SOFT' DOG' CITY LOWEN-DEE X LUTECE DES VARENNES MYSTIQUES) Prod. Mme JACQUEMET Valérie Prop. Mme DEPRez Martine

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice

1er EXCELLENT **19** [RIPLEY DES VARENNES MYSTIQUES](#)

Meilleur de Race

LOF : 001660/00191 Tat : 250268743274094 née le 28/06/2020 (SOFT'DOG'CITY LOWEN-DEE X JOUFLETTE DES VARENNES MYSTIQUES) Prod. Mme JACQUEMET Valérie Prop. Mme JACQUEMET Valérie

NORWICH TERRIER

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. LEGROS Patrice

1er EXCELLENT **20** [TIEGO DES VIGNES BLEUES](#)

Meilleur de Race

LOF : 001029 Tat : 250269699530232 né le 09/03/2022 (CANTAB FIRESTORM X LEELOO DES VIGNES BLEUES) Prod. Mme TARABON Anne Prop. Mme TARABON Anne

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice

1er EXCELLENT **21** [TIYA DES VIGNES BLEUES](#)

LOF : 001027 Tat : 250269699530241 née le 09/03/2022 (CANTAB FIRESTORM X LEELOO DES VIGNES BLEUES) Prod. Mme TARABON Anne Prop. Mme TARABON Anne

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice**1er EXCELLENT 22 OONA DES VIGNES BLEUES**

LOF : 000958/00238 Tat : 250269608155360 née le 14/06/2018 (LOUPO OF INA'S WHITE DREAM X LEELOO DES VIGNES BLEUES) Prod. Mlle TARABON Anne Prop. Mme TARABON Anne

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice**EXCELLENT 23 LEELOO DES VIGNES BLEUES****Meilleur de Race /
Vétéran**

LOF : 000897/00224 Tat : 250269606466588 née le 24/03/2015 (SAKANARRA TROSKY X HONEY HAYLA DES VIGNES BLEUES) Prod. Mlle TARABON Anne Prop. Mme TARABON Anne

SEALYHAM TERRIER**CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. LEGROS Patrice****1er EXCELLENT 24 JUMPIN'JACK FLASH OF TAITA'S USHABI****Meilleur de Race**

VDH : 19/0005177 Tat : 276093400936457 né le 04/09/2021 (FILASTRUM VIVAT VITAS X BAMBINO DI SOLE ALSTROMERIA) Prod. M. Mme STAM Werner et Christell Prop. Mme LANGEAC Karen

SILKY TERRIER**CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. LEGROS Patrice****1er EXCELLENT 25 SILKIBLUE'S ENJOY TO BARONNIERE****Meilleur de Race /
Jeune**

NKKR : N053867/22 Tat : 578094100161821 né le 03/08/2022 ((CH) BOKELLAS SWINGING SILK X (CH) SILKIBLUE'S CANDY SWEET LOLLIPOP) Prod. Mme VIBEKE LETNES BERGFALL Prop. Mme BAUDY-NEYRET Isabelle

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice**1er EXCELLENT 26 THE MAZIKEEN'S WHISPER DU DOMAINE DE BARONNIERE**

LOF : 003722 Tat : 250269610578981 née le 02/09/2022 ((CH) LHAGALORE POINT ROYALE X (CH) PARADISE PASSION LUXURY AT BARONNIE) Prod. Mme BAUDY-NEYRET Isabelle Prop. Mme BAUDY-NEYRET Isabelle

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice**1er EXCELLENT 27 SKYWALKER LEIA DU DOMAINE DE BARONNIERE****Meilleur de sexe
Opposé**

LOF : 003690/00676 Tat : 250269610015731 née le 25/04/2021 ((CH) LHAGALORE POINT ROYALE X (CH) MYSTIC ARWEN ELENWEE DU DOMAINE DE BARONNIERE) Prod. Mme BAUDY-NEYRET Isabelle Prop. Mme BAUDY-NEYRET Isabelle

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice**1er EXCELLENT 28 BOMBIX MOREN CORONA AUREA****Meilleur Vétéran**

LOF : 003501/00642 Tat : 981098104815127 née le 11/09/2014 ((CH) STENILJA ZIP CODE X (CH) BOMBIX MOREN PER PUPA) Prod. Mme PAUKAMA Jutta Prop. Mme BAUDY-NEYRET Isabelle

TOY TERRIER**CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice****1er EXCELLENT 29 TUTTI FRUTTI BY CARTIER WISP FIRE IN BULLSDEN****Meilleur Jeune**

LOF : 000447 Tat : 250269610263584 née le 23/04/2022 (X-PECTED DINE MITES ZIR MAX X MYSTIC TOPAZ WISP FIRE IN BULLSDEN) Prod. Mme KEGLER Dorothee Prop. M. CARRENO Etienne

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. LEGROS Patrice**1er EXCELLENT 30 TOPAZE IMPERIALE WISP FIRE IN BULLSDEN****Meilleur de Race**

LOF : 000448 Tat : 250269610263072 née le 23/04/2022 (X-PECTED DINE MITES ZIR MAX X MYSTIC TOPAZ WISP FIRE IN BULLSDEN) Prod. Mme KEGLER Dorothee Prop. Mme DE CALHEIROS Jennifer

Liste des exposants
R.E. du CFAT-DT - Ners (30) samedi 19 août 2023

A

ANDRAUD Ariane Les Charmilles 31, Boulevard de la Lise 13012 MARSEILLE 13

B

BAUDY-NEYRET Isabelle Nantoin 47, chemin des Corvées 38260 PORTE DES BONNEVAUX 25-26-27-28
BAYLE Michel () 2

C

CARRENO Etienne () 29
CHEREL Christiane 268, chemin du Mont Brun 07690 VILLEVOCANCE 3

D

DE CALHEIROS Jennifer () 30
DEPREZ Martine () 18

F

FERNANDES Jean-Paul 75, chemin Faverge 38320 BRIE ET ANGONNES 9

J

JACQUEMET Valérie 21, rue Clément Ader 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON 14-15-16-19

K

KHATCHIKIAN Charmaine Uxbridge 21 Villier Street UB82PU MIDDLESEX (GRANDE-BRETAGNE) 8-10-11

L

LANGÉAC Karen 292, rue de Fontaines 74130 VOUGY 24

P

PEIRO Yvelise () 1
PLANTIN Arnaud 54, rue des Petits Rats 01680 LHUIS 17
PONTILLO-JORRAND Charlotte 118, impasse du Camapailou 34400 VILLETTELLE 12

T

TARABON Anne () 20-21-22-23

V

VILLOT Laetitia 4, rue des Gravelots 83700 ST RAPHAEL 4-5-6-7

REGIONALES D'ELEVAGE du CFAT & DT

REGLEMENT

ARRIVEE ET JUGEMENTS - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h. Les jugements commenceront à 9h précise et pourront être interrompus pour le déjeuner, à discrétion des juges.

LOGEMENT - L'exposition se déroule sans cage.

SORTIE DES CHIENS - La sortie des chiens est libre.

SERVICE VETERINAIRE - Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice. TOILETTAGE - Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

PRESENTATION - Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation. Lors de la présentation du chien sur le ring, le double handling, est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis. Seront refusés : a) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique. b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris Pour les engagements en Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant. L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception. Ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition. Sont considérées comme

classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran.

CLASSE INTERMEDIAIRE (donnant droit à l'attribution du CACS, en concurrence avec la classe ouverte et la classe travail) Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE OUVERTE (donnant droit à l'attribution du CACS, en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail) Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE TRAVAIL (donnant droit à l'attribution du CACS, en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte) Pour les chiens âgés de quinze mois minimum et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition. Pour les Terriers, date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

CLASSE BABY (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du jour...

CLASSE PUPPY (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du jour...

CLASSE DE JEUNE (obligatoire) - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent mais non au CACS.

CLASSE CHAMPION (obligatoire) - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CLASSE VETERAN (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement

LOT VENERABLE (facultative): à partir de 10 ans

CLASSE NE CONCOURANT PAS - Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CLASSE COUPLE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CLASSE PAIRE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

CLASSE d'AFFIXE (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

CLASSE de REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1er degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS Le montant des engagements doit être réglé : • Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CLUB FRANÇAIS DE L'AIREDALE TERRIER ET DE DIVERS TERRIERS (CFAT & DT) adressé par voie postale à l'organisateur en même temps que la feuille d'engagement. • Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat

REFUS OU EXCLUSIONS 1. Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés. 2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition : a) ceux refusés par le Service Vétérinaire b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite. d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et, si besoin est, d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même

race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

QUALIFICATIFS Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant : **NE PEUT ETRE JUGE** - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen

des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées : • Ceux qui auront fait une fausse déclaration. • Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci. • Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service. • Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

CONFIRMATION La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi. Il est rappelé que seul un juge français peut assurer la confirmation

PROPHYLAXIE DE LA RAGE Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition. Tout exposant étranger est doit se conformer à ce règlement.

COUPE D'OREILLES (ET INTERVENTIONS CHIRURGICALES)

Conformément à l'article R.214-21 du Code Rural (Modifié par Décret n°2009-1768 du 30 décembre 2009 - art. 1), "Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites. ... la présentation, ... lors d'une exposition ou de toute autre manifestation consacrée à des animaux de compagnie, d'animaux ayant subi une intervention chirurgicale en méconnaissance des dispositions de l'alinéa précédent est interdite. Depuis le 1er Juillet 2015 : Tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc....) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées en France sous l'égide de la Société Centrale Canine. Seuls ne sont pas concernés les chiens français ayant eu les oreilles coupées avant le décret du 28 Août 2008.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

« Le Club Français de l'Airedale Terrier et Divers Terriers organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC. **RAPPEL** Du fait de La circulaire de la SCC de Septembre 2017(extrait de l'article 7) qui stipule que "il n'est pas acceptable et ne sera pas accepté : Que soient créées et proposées à l'engagement des classes autres que les classes officielles (par exemple ; hors classe Puppy, Junior , Vénérable etc...). Par contre toute latitude est laissée au club pour constituer des groupes (et

non des classes) spécifiques avec évaluation et récompense éventuelles propres au club, mais sans attribution des qualificatifs SCC »

Le club propose donc le groupe Vénérable à l'engagement pour les chiens de plus de 12 ans.

De même, le chien déjà homologué CHCS ne peut y être inscrit que dans une classe ne concourant pas pour le CACS (Classe Champion ou Vétéran

@2020

